

Économie circulaire et gestion des déchets : quels leviers d'action pour les élus locaux ?

TPO0132ECGD

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Comprendre les principes de l'économie circulaire et leur application à l'échelle locale
Identifier les compétences des collectivités en matière de prévention et de gestion des déchets
Repérer les leviers d'action permettant de réduire les déchets et d'améliorer leur valorisation
Intégrer ces enjeux dans les politiques publiques locales



Public Visé

Élus locaux, vice-présidents et adjoints en charge de l'environnement, de la transition écologique ou de la gestion des déchets.



Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

Comprendre les principes de l'économie circulaire et leur application à l'échelle locale
Identifier les compétences des collectivités en matière de prévention et de gestion des déchets
Repérer les leviers d'action permettant de réduire les déchets et d'améliorer leur valorisation
Intégrer ces enjeux dans les politiques publiques locales

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports illustrés, études de cas, retours d'expériences, échanges de pratiques et élaboration de pistes d'action adaptées aux collectivités des participants.
Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Coach, consultant et formateur, l'intervenant dispose d'une expérience significative de l'accompagnement des organisations publiques. Il met son expertise au service des élus, des encadrants et des agents afin de favoriser le développement des compétences, la

Parcours pédagogique

1. Comprendre l'économie circulaire

- Les grands principes : prévenir, réemployer, réparer, recycler et valoriser
- Les évolutions réglementaires et les objectifs nationaux
- Les bénéfices pour les collectivités et les habitants

2. Les compétences des collectivités en matière de déchets

- Répartition des compétences entre communes, intercommunalités et syndicats
- Organisation du service public de gestion des déchets
- Les obligations des collectivités

3. Les leviers d'action des élus

- Prévention et réduction des déchets
- Tri, collecte et valorisation
- Développement du réemploi et de la réparation
- Achats publics responsables et économie circulaire dans les marchés publics
- Sensibilisation des habitants et mobilisation des acteurs locaux

4. Construire une stratégie locale

- Identifier les priorités selon les caractéristiques du territoire
- Mobiliser les partenaires et les financements
- Exemples de réalisations inspirantes dans des collectivités

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

-Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

-Après la formation : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

3.30 Heures

0.5 Jour

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 240.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org